



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2098-LAS-213

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que le conseil d'arrondissement de LaSalle a adopté le projet de règlement suivant à sa séance du 2 mars 2026 :

Projet de règlement numéro 2098-LAS-213 modifiant le Règlement de zonage numéro 2098 de manière à autoriser par ordonnance des dates de tenues des ventes-débarras.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} avril 2026, à 18 h, dans la salle du conseil située au 55, avenue Dupras, LaSalle. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse, ou un autre membre du conseil, expliquera le projet de règlement numéro 2098-LAS-213 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 55, avenue Dupras, LaSalle, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montréal.ca/lasalle.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 20 mars 2026.

Simon PROVOST-GOUPIL
Secrétaire d'arrondissement